

PROGRAMME DES ORGANISATIONS **SAISON 2018** ---mis à jour: **5/2/2018**
 organisation FSGT - Commission Cyclisme 14



<http://michaelenos.wix.com/fsgt-14-cyclisme> ..JL.. Fsgt.ct14@yahoo.fr



ATTENTION (sauf licenciés FSGT- CC14) pour bénéficier des tarifs d'inscriptions minorés,
 la présentation d'une licence valide est exigée

IMPORTANT!!! Devoir d'information renforcée (code du sport) L'adhérent FSGT "licencié adhérent à la close assurance fédérale" est couvert (contrat) L'adhérent à la possibilité "conditions" de souscrire à l'une des options complémentaires de ce contrat. Les non-adhérents à ce contrat ont intérêt à souscrire une assurance Individuelle Accident "IA" Dommages corporels

Chaque cycliste doit avoir conscience de sa vulnérabilité et accepter les risques habituels du cyclisme tels que les chutes individuelles ou collectives. Il doit assurer sa sécurité, et celle des autres "prudence de chacun", respecter le code de la route, adapter sa vitesse à toutes circonstances, rester prudent. La victime qui s'expose elle-même à un danger est susceptible de minorer voir supprimer la responsabilité de l'auteur du dommage. Son matériel doit être conforme et adapté à la discipline pratiquée (sans ajout ou modification par rapport à la référence initiale du constructeur du véhicule) Le port du casque rigide est obligatoire.

ATTENTION!! Pour des raisons de sécurité, ou de motifs divers, l'organisateur d'une épreuve est en mesure d'annuler une manifestation sportive

Les détails de chaque organisation sont portés sur un document séparé

MOIS	DATE	CYCLO (organisateur)	CYCLOSPORT (organisateur)	VTT (organisateur)	CYCLO CROSS (organisateur)
	sam 6				
	dim 7				
ATTENTION	sam 13	Assemblée Générale CC14	Assemblée Générale CC14	Assemblée Générale CC14	Assemblée Générale CC14
JANVIER	dim 14				MORTEE
	sam 20				
	dim 21				
	sam 27				
	dim 28				
FEVRIER	sam 3				
	dim 4				
	sam 10	COLOMBELLES			
	dim 11				
	sam 17	ANNULE-- IFS- HEROUVILLE			
	dim 18				
MARS	sam 24	CORMELLES L. R.			
	dim 25			AC- BAYEUX	
	sam 3	TROARN			
	dim 4			AC- BAYEUX	
	mer 7	ARGENCES			
	sam 10	St MARTIN DE FONTENAY			
	dim 11		IFS- HEROUVILLE	AUDRIEU	
	sam 17	LA CAMBE			
	dim 18		CAHAGNES		
	sam 24	FLEURY S/O			
AVRIL	dim 25		ARGENCES	AC- BAYEUX	
	sam 31				
	dim 1		CAEN -vélo club		
	lun. 2		LA FORET AUVRAY		
	sam 7	CAEN (Chemin Vert)			
	dim 8		AC- BAYEUX		
	sam 14	CARPIQUET			
	dim 15		GESVRES		
	sam 21	VILLERS BOCAGE			
MAI	dim 22		BAC- BAYEUX		
	sam 28	BAC- BAYEUX			
	dim 29		ALMENECHES		
	mar 1		AUDRIEU		
	sam 5	VACOGNES			
	dim 6				
	mar 8		ECOUCHE		
	jeu 10				
	sam 12	AC- BAYEUX			
	dim 13		COLOMBELLES		
	mer 16	St MARTIN DE FONTENAY			
JUIN	sam 19				
	dim 20		championnat 14 & 61		
	lun. 21		SEES		
	sam 26	ROTS			
	dim 27		championnat inter régions (organisé à Chantepie- 35)		
	mer 30	CUVERVILLE			
	sam 2	LOUVIGNY	CAEN- vélo club (piste)		
	sam 2		ARGENTAN		
dim 3					
mer 6	LA GRAVERIE				
sam 9	CAUMONT L'E.				
dim 10		CAEN- Chemin Vert			
sam 16	AUDRIEU				
mer 13	VACOGNES				
dim 17					
sam 23	CAEN (vélo club)				
dim 24		SARCEAUX			
sam 30					

PROGRAMME DES ORGANISATIONS **SAISON 2018** ----mis à jour: **5/2/2018**
 organisation FSGT - Commission Cyclisme 14



<http://michaelenos.wix.com/fsgt-14-cyclisme> ../.. Fsgt.ct14@yahoo.fr



ATTENTION (sauf licenciés FSGT- CC14) pour bénéficier des tarifs d'inscriptions minorés,
 la présentation d'une licence valide est exigée

IMPORTANT!!! Devoir d'information renforcée (code du sport) L'adhérent FSGT "licencié adhérent à la close assurance fédérale" est couvert (contrat) L'adhérent à la possibilité "conditions" de souscrire à l'une des options complémentaires de ce contrat. Les non-adhérents à ce contrat ont intérêt à souscrire une assurance Individuelle Accident "IA" Dommages corporels

Chaque cycliste doit avoir conscience de sa vulnérabilité et accepter les risques habituels du cyclisme tels que les chutes individuelles ou collectives. Il doit assurer sa sécurité, et celle des autres "prudence de chacun", respecter le code de la route, adapter sa vitesse à toutes circonstances, rester prudent. La victime qui s'expose elle même à un danger est susceptible de minorer voir supprimer la responsabilité de l'auteur du dommage. Son matériel doit être conforme et adapté à la discipline pratiquée (sans ajout ou modification par rapport à la référence initiale du constructeur du véhicule) Le port du casque rigide est obligatoire.

ATTENTION!! Pour des raisons de sécurité, ou de motifs divers, l'organisateur d'une épreuve est en mesure d'annuler une manifestation sportive

Les détails de chaque organisation sont portés sur un document séparé

MOIS	DATE	CYCLO (organisateur)	CYCLOSPORT (organisateur)	VTT (organisateur)	CYCLO CROSS (organisateur)
championnat Fédéral (71)	dim 1		LA GRAVERIE		
	sam 7				
JUILLET	dim 8		CAEN- Chemin Vert		
	ven 13		VIMOUTIERS		
	sam 14		LA CAMBE		
	dim 15				
	sam 21	LA CAMBE			
	dim 22				
	sam 28				
	dim 29		BANVOU		
	sam 4	BAC- BAYEUX			
	dim 5				
AOÛT	sam 11		CHÂTEAU D'ALMENECHES		
	dim 12				
	mer 15				
	sam 18				
	dim 19		ARGENTAN		
	sam 25	AUDRIEU			
	dim 26		CAHAGNES		
SEPT.	sam 1	St MARTIN DE FONTENAY			
	dim 2		VACOGNES		
	sam 8	LA GRAVERIE			
	dim 9		MADRE		
	sam 15	VILLERS BOCAGE			
	dim 16		CARPIQUET		
	sam 22	LA CAMBE			
	dim 23				
	sam 29	CAEN (ASPTT)			
dim 30			VACOGNES		
OCTOBRE	sam 6	COLOMBELLES			
	dim 7		CAEN- Chemin Vert		
	sam 13	CAEN (vélo club)			
	dim 14			AC-BAYEUX	
	sam 20	CARDONVILLE			
	dim 21				
	sam 27				
	dim 28			St MARTIN DE FONTENAY	
NOVEMBRE	jeu 1				
	sam 3				
	dim 4				
	sam 10			AC-BAYEUX	
	dim 11				
	sam 17				
	dim 18				
	sam 24				
	dim 25				
DECEMBRE	sam 1				
	dim 2				
	sam 8				CAEN (vélo club)
	dim 9				
	sam 15				
	dim 16				
	dim 16			CAEN (V-C-organisation/ dep 14)	
	sam 22			AC- BAYEUX (organisation/ dep 50)	
	dim 23				